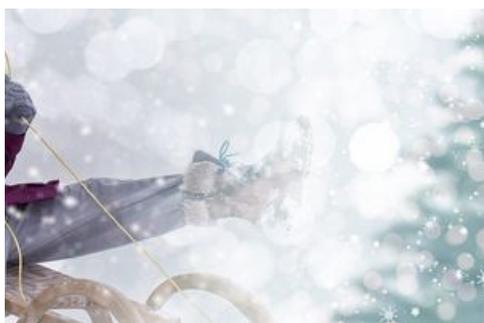


Police municipale



Opération "Tranquillité Vacances"

Dans une volonté d'assurer la sécurité au sein de la ville et de prévenir des cambriolages durant les vacances, la gendarmerie de Ploërmel et la...



Déclarer un objet perdu



Détruire un nid de frelons asiatiques

À partir du 1er janvier 2025, la Ville de Ploërmel met en place de nouvelles modalités concernant la destruction des nids de frelons asiatiques. Ces...





Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Phénomènes météorologiques, accidents domestiques, risques industriels... chaque habitant peut prendre connaissance du DICRIM, le Dossier...



Enregistrements audiovisuels

Enregistrement audiovisuel des interventions, caméras de vidéosurveillance, équipements individuels... chaque habitant peut prendre connaissance des...



Organiser un événement / une manifestation dans un lieu public

La Police Municipale vous donne quelques conseils.

VILLE DE PLOËRMEL
PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE
56800 PLOËRMEL

HORAIRES D'OUVERTURE
du lundi au vendredi : 9h/12h et 13h30/17h30
fermé les samedis

Le service Population et Citoyenneté est ouvert aux mêmes horaires que la mairie, excepté les mardis matins à partir du 15 décembre, où il sera fermé.

Tél. : 02 97 73 20 73

 **CONTACTEZ-NOUS**

► [CONSULTER LES SERVICES DE PLOËRMEL COMMUNAUTÉ](#)